

DÉPARTEMENT DE L'AUBE

COMMUNE DE MÉRY-SUR-SEINE



per ignem et aquam

Mairie de Méry-sur-Seine
Rue de l'hôtel de Ville
10170 Méry-sur-Seine
03.25.21.20.42
mairie.merysurseine10@gmail.com

PROJET ÉDUCATIF

Applicable du 1^{er} janvier 2023

Pour une période de 3 ans

Contexte

Méry-sur-Seine est une commune rurale de 1500 habitants. La nouvelle municipalité élue en 2020 a souhaité développer une politique enfance jeunesse durant les vacances scolaires en plus de l'offre périscolaire déjà proposée depuis une dizaine d'années.

La Commune est signataire d'une CTG (convention Territoriale Globale) avec la CAF et met en œuvre un PEDT-Plan Mercredi à compter du 1^{er} janvier 2023.

L'organisateur de l'accueil de loisirs est la Commune, collectivité territoriale, représentée par son Maire, Carmen Labille.

Environnement

Méry-sur-Seine fait partie d'un RPI (regroupement pédagogique intercommunal). Ainsi nous accueillons à l'école et aux activités périscolaires les enfants des communes alentours : Etrelles-sur-Aube, Longueville-sur-Aube, Droupt-Ste-Marie et Saint-Oulph.

A Méry-sur-Seine le taux de chômage est supérieur à la moyenne du département, la population est plutôt vieillissante car peu de mouvement de population hormis dans les logements sociaux.

La commune est équipée de nombreux équipements accessibles aux enfants :

- Au niveau sportif : un city-stade, d'un COSEC géré par la Communauté de Communes,
- un terrain municipal clôturé destiné à l'accueil de loisirs, un camping arboré de 6000m² fermé pour le moment et donc accessible aux enfants, un arboretum
- une ferme pédagogique (association gîte loisirs) ouverte au public.
- Une école maternelle et une école élémentaire équipées d'une salle d'évolution et de cours d'école.
- Une salle polyvalente pouvant accueillir 210 personnes, équipée d'une scène sonorisée et éclairée
- Une médiathèque municipale

Le tissu associatif est très présent sur le secteur. Plusieurs associations proposent du sport et de la musique aux enfants ainsi qu'aux adultes.

Le service accueille chaque année environ 180 enfants âgés de 3 à 12 ans.

Un collège est présent sur la commune mais aucun accueil n'est à ce jour proposé aux jeunes sur les temps extrascolaires.

Les moyens mis à disposition du service enfance-jeunesse

L'accueil est situé route de Soissons au sein de l'espace socio-culturel.

Il est ouvert :

- en période scolaire, de 7h à 8h50, de 12h à 14h, de 17h à 18h30 les lundis, mardis, jeudis et vendredis, et de 7h à 18h30 le mercredi (possibilité en ½ journée, avec ou sans repas)

- durant les vacances scolaires (fermeture en aout et vacances de fin d'année) du lundi au vendredi sauf jours fériés, de 7h à 18h30.

Les locaux :

L'accueil du matin se fait dans 2 des salles situées à l'étage du bâtiment socioculturel. Environ 50 enfants y sont accueillis.

Le temps du midi se déroule au sein de l'école maternelle Alice CUCIUC et de l'école élémentaire. En cas de mauvais temps l'accueil se déroule dans la salle du bâtiment socio culturel pour les enfants de l'école maternelle et dans la salle d'évolution pour les enfants de l'école élémentaire.

Pour l'accueil du soir, les animateurs vont chercher les enfants inscrits au périscolaire respectivement dans les écoles maternelle et élémentaire et les conduisent directement à l'accueil de loisirs. Un goûter est proposé aux enfants. Environ 25 enfants y sont accueillis

La restauration scolaire :

Elle se déroule dans 3 salles de l'espace socio-culturel. Les enfants sont répartis en fonction des tranches d'âges. Entre 110 et 130 enfants sont accueillis chaque midi.

Les repas sont préparés par le prestataire de restauration collective (API) qui s'engage à respecter l'équilibre alimentaire. Les menus sont élaborés par un diététicien.

L'accueil du mercredi et des vacances scolaires

L'accueil est ouvert de 7h à 18h30 avec possibilité de restauration. L'arrivée des enfants peut être échelonnée jusqu'à 9h le matin et le départ le soir peut se faire à partir de 16h45.

Les enfants ont la possibilité de ne venir que par demi-journée le matin ou l'après-midi avec ou sans repas. Le goûter de l'après-midi est fourni par l'accueil.

Les activités

Un programme d'activités ludiques, créatives et sportives adapté à chaque tranche d'âge est proposé pour chaque période de vacances à vacances. Le rythme de l'enfant est respecté avec des temps d'activité et de repos en fonction de l'âge des enfants. Un projet pédagogique annuel est élaboré par l'équipe d'animation, celui-ci est complété par un projet pédagogique à chaque vacance scolaire.

Des sorties peuvent être organisées tout au long de l'année. En cas de sortie de l'ensemble du groupe une fiche de sortie est envoyée au SDJESVA. Le taux d'encadrement est renforcé, les agents autres que les animateurs pouvant être sollicités. Une liste des enfants en sortie avec les coordonnées des responsables légaux est laissée en mairie en cas d'accident.

L'équipe

Les enfants sont accueillis par des animateurs qualifiés, recrutés par la Commune. L'équipe est renforcée le temps du midi par un ou deux agents techniques pour respecter les taux d'encadrements, le nombre d'enfants pouvant atteindre les 130 sur cette pause méridienne.

L'équipe d'animation aura à charge de préparer des projets d'animation variés, ludiques, éveillant la curiosité, tout en favorisant la prise d'initiative des enfants dans le choix des activités. Pour cela l'équipe dispose de temps de préparation hebdomadaires.

L'accueil est déclaré en accueil de loisirs les mercredis et vacances scolaires. Avec la mise en œuvre d'un PEDT et la formation du personnel, l'accueil périscolaire sera de nouveau déclaré à compter du 1^{er} janvier 2023 le matin, le midi et le soir.

Depuis 2014, avec la mise en place des nouveaux rythmes scolaires, la Commune a créé un poste de Responsable du Service Enfance-Jeunesse, chargé de coordonner et piloter les actions à destination des enfants et de leurs familles et de faire le lien entre la mairie et l'école primaire. Elle participe au recrutement de l'équipe en collaboration avec la secrétaire générale et Le Maire de la Commune.

Le service est composé de :

- 3 ATSEM à temps complet chargées d'accompagner les enseignants durant les temps de classes et les enfants durant la pause méridienne
- 1 adjoint d'animation dont le temps est partagé entre l'accompagnement d'une classe de maternelle le matin, l'entretien des locaux le soir et l'accueil péri et extrascolaire. Ce poste a été créé au 1^{er} septembre 2022 afin de répondre aux besoins de l'école mais également pour favoriser le lien et la cohérence dans les temps d'accueil des plus petits. La formation BAFA de cet agent sera mise en place dès le début de l'année 2023
- 3 adjoints d'animation à temps complet depuis le 1^{er} septembre 2022 garant de l'accueil des enfants durant les temps périscolaires, les mercredis et les vacances scolaires. Diplômés du BAFA, un agent sera également en formation BAFD fin 2022.
- 1 agent de restauration, en charge de la cantine (livraison en liaison froide par un prestataire extérieur)
- 1 agent en charge de l'accompagnement du car scolaire et de l'entretien des locaux de l'école maternelle

Le temps de travail des équipes

Les agents du service sont annualisés afin de répondre aux besoins du service. Les animateurs ont une heure par semaine de temps de préparation pour les mercredis. Des demi-journées sont également prévues avant chaque période de vacances.

-

Les moyens financiers

Un budget est alloué annuellement à la responsable du service pour le fonctionnement et les investissements. Cela s'ajoute aux frais de personnels.

Pour le fonctionnement, un budget de 2.5€ par jour d'ouverture extrascolaire et par enfant est alloué à l'achat du matériel pédagogique et créatif. Un budget pour les prestations et les sorties est également alloué annuellement.

Les demandes d'investissements sont faites en concertation avec l'équipe d'animation. Le choix des jeux et du matériel est également fait avec les enfants afin de répondre au mieux à leurs envies et leurs besoins.

Les partenariats

Afin de proposer une offre d'activités de qualité et diversifiée, la Commune peut conclure des partenariats avec les associations du secteur. (ex AAPPMA) Et ce à titre gracieux ou non.

La médiathèque municipale propose également de nombreuses animations aux enfants de l'accueil de loisirs tout au long de l'année et concertation avec l'équipe d'animation.

Avant-propos

Dans une démarche partagée, la Commune souhaite participer, aux côtés des parents et de l'école, à la construction du parcours de l'enfant. Consciente de l'enjeu que revêt la socialisation de l'enfant, elle a développé, pour les enfants de 3 à 12 ans un accueil périscolaire et extrascolaire.

Dans cette démarche d'éducation partagée pour le bien-être et l'épanouissement des enfants, l'accueil de loisirs municipal (ACM) veille à **participer à la construction citoyenne de l'enfant, à son éveil culturel et souhaite favoriser sa rencontre avec la nature.**

Le présent projet éducatif peut être consulté par l'ensemble des acteurs de l'accueil périscolaire et extrascolaire : les élus municipaux, le responsable du service enfance-jeunesse, l'équipe d'animation et les parents. Ce projet définit vocation de la Commune pour l'enfance-jeunesse et notamment son accueil de loisirs.

Ce projet est élaboré pour une période de 3 ans, allant jusqu'à la fin du mandat municipal.

Les objectifs éducatifs

L'objectif de l'accueil de loisirs est double. Il doit permettre à l'enfant de faire l'expérience de vie en collectivité, de se confronter aux règles communes, d'acquérir des compétences et développer des potentiels **dans un contexte ludique**. Mais l'accueil doit également permettre aux parents de poursuivre leur activité professionnelle en leur proposant un moyen de garde pour leur enfant sécurisant et adapté à ses besoins selon son âge.

Les accueils de loisirs sont des espaces où des temps d'éducation, d'animation et d'information sont proposés à tous les enfants. Ils concourent à favoriser et à enrichir le développement de l'individu. Ils permettent à des enfants et à des jeunes d'apprendre, de comprendre et de vivre une expérience collective tout en valorisant l'épanouissement personnel et en intégrant les règles de la vie en collectivité pour « le plaisir d'être et d'agir ensemble ».

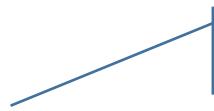
Le jeu est indispensable à la construction des individus. C'est pourquoi les activités des accueils de loisirs ne sont pas astreintes à des exigences de résultats.

Favoriser le jeu c'est développer les échanges, enrichir les relations dans le groupe, apprendre à négocier et à tenir compte de l'autre... Le jeu permet de développer ainsi savoir-faire, savoir-être mais aussi vouloir-faire.

Les accueils de loisirs disposent donc d'une grande latitude pour organiser les activités, mettre à profit les ressources du jeu pour varier les situations de vie, diversifier et enrichir l'expérience de l'enfant et du jeune.

Le projet éducatif

Les activités et rythmes de fonctionnement mis en œuvre tiennent compte des besoins de chaque tranche d'âge. Ces activités devront répondre aux objectifs éducatifs suivant :



Participer à la construction citoyenne de l'enfant

La commune a pour volonté d'accompagner les publics dans une démarche participative, en développant les prises de responsabilités associatives, en animant un conseil municipal de jeunes, en soutenant l'émergence et le développement de la vie associative.

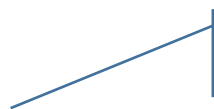
Nous avons la volonté de prendre en compte tous les publics, toutes les tranches d'âges afin de lutter contre toutes les formes d'exclusions. La complémentarité et la coopération entre les publics accueillis est un atout dans la construction des échanges, l'implication dans les différents projets du service enfance-jeunesse. Les équipes encouragent à la mixité sociale dans les projets d'animation et à la lutte contre les exclusions.

La coéducation, c'est avoir une approche globale de l'enfant, impulser des projets partenariaux recentrés sur les besoins du public et garantir une cohérence éducative. Le projet pédagogique prend en compte le rôle éducatif des parents ainsi que le projet d'école. Le projet pédagogique développe les compétences transversales de l'enfant : savoir être, construire l'esprit critique, accepter et gérer ses émotions...

L'équipe d'animation prend en compte les besoins et les envies des enfants et des familles. Le service souhaite impulser une ouverture des structures d'accueil aux familles lors de manifestations, de projets communs avec les parents.

Ces actions permettent l'implication des parents dans la vie collective, la réflexion éducative et l'amélioration permanente de l'accueil de loisirs au regard des besoins des enfants et des jeunes. Le développement des liens sociaux passe par un « maillage » du territoire et une présence de nos équipes dans la vie de la collectivité.

L'accueil de loisirs doit également permettre à l'enfant d'être reconnu comme membre d'un groupe nourrissant un projet commun qui dans une société démocratique compose le lien social.



Développer l'ouverture et l'éveil culturel

La sensibilisation aux pratiques culturelles et artistiques favorise, dès le plus jeune âge et avant même l'entrée à l'école maternelle, la curiosité, la construction et l'épanouissement de l'enfant.

À l'opposé d'une conception occupationnelle ou de consommation, nous mettons en place des activités afin de répondre au mieux aux besoins des enfants. Ainsi les enfants seront

invités à découvrir différentes activités qu'elles soient physiques, culturelles, artistiques, ... Les équipes ayant alors pour rôle de développer le goût de la curiosité chez les plus jeunes.

Les enfants sont par nature curieux de tout, c'est pourquoi ils parcourent leur environnement dès le départ et qu'ils apprennent la plupart des choses : Déplacement à 4 pattes, marcher, explorer. Ils testent tout, ils n'ont pas peur de l'échec. Les équipes éducatives doivent alors entretenir cette flamme de la curiosité. Ne pas avoir peur de parler de tout avec ses enfants, avec un vocabulaire adapté, jouer avec eux, diversifier les jeux, leur apprendre le goût de la lecture, du jeu, de l'analyse, de la recherche.

Ce goût de la curiosité amène nécessairement à la critique, l'enfant pouvant faire des comparaisons, ayant un bagage culturel minimum.



La commune est implantée dans un milieu rural, à la jonction entre le bourg et le village. Il est important de faire prendre conscience aux enfants de l'importance de ce milieu et de sa richesse.

Les enfants et les adultes sont de plus en plus déconnectés de la nature. Pourtant, avoir des activités en extérieur est source de bienfaits et aide à grandir. Ainsi les activités proposées devront se tourner au maximum vers l'extérieur. Les lieux ne manquent pas pour proposer à tous des animations extérieures : arboretum, terrain communal des retranchements, camping municipal...

Évaluation et suivi du projet

Afin d'évaluer les activités ainsi que la cohérence des projets proposés, un carnet de suivi pour chaque animateur est mis en place. Il sera rempli pour chaque activité avant et après. Ce carnet permet de s'interroger sur la cohérence des activités proposées et d'évaluer sa mise en œuvre.

La communication avec les familles

La Commune, à travers le service Enfance a pour ambition de se positionner en tant qu'acteur d'une co-éducation, le parent et l'animateur doivent créer une relation de confiance. Pour certains parents, cette proximité facilitera les échanges concernant leur enfant sur ce qu'il vit à l'accueil de loisirs ou en dehors.

Ainsi, le service se dote de plusieurs outils afin de développer la communication familles/professionnels. Des outils numériques comme la page Facebook, le site de la Commune ou encore la mise en place d'un portail Famille. Mais également des temps d'échanges et de partage qui rythment l'année. (Galette des Rois, fête de fin d'été, grand jeu...).

De plus, les temps d'accueil du matin et soir ont été pensés afin qu'un animateur soit disponible pour accueillir l'enfant mais aussi le parent. Un temps de transmission important pour une meilleure confiance réciproque.

ANNEXES

- Le règlement intérieur